

COMITE DE PILOTAGE
AMÉNAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES – LE GRAND LUCÉ
RÉUNION DU 17 NOVEMBRE 2014

Etaient présents :

Elus : Pascal Dupuis, Nadine Mercier, Madeleine Papillon, Béatrice Oster, François Plouseau, Cécile Gallot

Personnel communal : Marinette Brévard, Cassandra Fouquet, Nelly Chatillon

Enseignants : Evelyne Paumier, Marie-Jo Charbonneau, Thierry Chartier

Directeur centre social : Yoann Ragainne

Représentant CAF : Mme Fournier

Représentants parents d'élèves : Mmes Legeay-Gandon, Gandon, Hubert,

Excusée : Delphine Culpin

Un diaporama a été projeté pour présenter les nouvelles activités péri-scolaires sur la commune du Grand Lucé.

Introduction

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la ville du Grand Lucé s'est engagée à mettre en place les nouvelles activités périscolaires (NAP), conformément à la circulaire Ministérielle n° 2013-036 du 20 mars 2013.

A travers ces NAP, la ville du Grand Lucé propose aux enfants des animations visant à favoriser un temps de loisirs éducatifs durant lequel les intervenants proposent des ***activités de découverte autour du sport, des activités manuelles, de la culture et de l'environnement***

Le Budget

Ces activités proposées **gracieusement** pour l'ensemble des enfants du cycle primaire et maternelle sont prises en charge par la collectivité.

Pour l'année 2014/2015 le budget se décompose comme suit :

- 2 000,00 € pour l'acquisition de matériel pédagogique,
- 200,00 € pour l'acquisition de trousse à pharmacie,
- 200,00 € de fournitures administratives,
- 650,00 € de frais postaux et téléphone (notamment l'acquisition d'un téléphone portable),
- 31 500,00 € de charges liées aux personnels (salaires et charges sociales),

Soit un total de 36 550,00 € subventionnés à hauteur de 25 000,00 € par la CAF et l'Etat ramenant la part communale à 11 550,00 €.

A ce montant vient s'ajouter 1 785,00 € de frais de formation (BAFA, BAFD, etc...) du personnel ainsi que l'acquisition de mobilier à venir sur l'exercice 2015.

Les premières subventions ont été versées fin octobre 2014.

Les équipes d'animation :

Coordonnateur des activités, Superviseur des 2 écoles

FOUQUET Cassandra

Téléphone : 06 48 24 65 19

E-mail : coordination.tap@legrandluce.fr

Ecole Maternelle

REFERENTE : BREVARD Marinette

BESNARD Isabelle, **POTTIER** Caroline, **GIRAULT** Nathalie,

Ecole Elémentaire

REFERENTE : BLOISE Anaïs en remplacement de **BOUTROIS** Valérie (en congé maternité)

FOUQUET Cassandra, **XHAFLAIRE** Déborah, **DUPIN** Gaëlle, **LOUIS** Françoise, **PINEAU** Corinne

Les diplômés des animatrices

FOUQUET Cassandra : Diplômée BEP sanitaire et social, CAP petite enfance, BAFA, formation BAFA en cours

BREVARD Marinette, **PINEAU** Corinne, **BLOISE** Anaïs (**niveau BPJEPS**) : Diplômées BAFA

XHAFLAIRE Déborah : CAP petite enfance, Formation BAFA en cours

DUPIN Gaëlle, **POTTIER** Caroline, **LOUIS** Françoise : Formation BAFA en cours

BESNARD Isabelle, **GIRAULT** Nathalie : CAP petite enfance,

BOUTROIS Valérie (en congé maternité) : BAFA, BAFA

Fonctionnement :

Les N.A.P. sont ouvertes tous les vendredis de 13 h 30 à 16 h 30 après la pause déjeuner, que l'enfant soit inscrit ou non à la cantine.

Tous les enfants des écoles maternelle et élémentaire du Grand Lucé peuvent bénéficier des activités dispensées durant les N.A.P.

Une inscription préalable est obligatoire, afin de planifier au mieux les activités et ajuster le taux d'encadrement si besoin.

Déroulement d'une journée Type :

13 h 30	Répartition des groupes
14 h – 16 h	Activités
16 h-16 h 15	Récréation
16 h 15 – 16 h 30	Retour dans les groupes puis départ des enfants.

Il n'y a pas de goûter prévu. C'est le même règlement que l'école.

Constitution des groupes

A l'école élémentaire, la constitution des groupes a été faite par Cassandra Fouquet. Les enfants ont été répartis en mélangeant les tranches d'âge. Les animatrices ont souhaité travailler en binôme. Chaque groupe est suivi par le même animateur. Toutefois, quelques changements peuvent être opérés à la demande des enfants ou pour la sérénité des activités.

A l'école maternelle, Marinette Brévard a constitué les groupes. Les petits sont à la sieste, comme pour les jours d'école. Les groupes tournent en fonction du souhait des enfants.

Choix des activités

Chaque activité est définie le mardi précédant la séance, par les animateurs, en fonction des âges et proposée aux enfants.

Pour des raisons évidentes d'organisation (matériel, salles, etc ...) il ne peut être laissé à la libre appréciation des enfants le choix des activités avant chaque début de séance sans préparation préalable par les équipes d'animation.

Le planning est calé jusqu'à la fin d'année mais peut être modifié en fonction des aléas météo, autres événements de dernière minute ou choix des enfants.

Les informations relatives aux activités sont affichées sur les panneaux respectifs des écoles entre le mardi soir et jeudi matin précédant l'activité.

Il n'y a pas de thèmes particuliers, ces derniers restent à la libre appréciation des animateurs en coopération avec leur groupe d'enfants

Les locaux utilisés :

Selon les conditions météorologiques et les effectifs présents, les activités organisées se déroulent au sein des locaux suivants :

- Salle de l'ancien office du tourisme,
- Ancienne classe de Joël, renommée salle d'activité,
- Salle d'arts plastiques, salle vidéo et préau de l'école primaire,
- Salle de motricité de la maternelle,
- Classes de l'école maternelle
- Salle d'activité dans le parc de la mairie (ancienne salle de catéchisme)

Mais également toute les infrastructures de la commune telles que :

- Gymnase,
- Terrain de foot,
- Piscine,
- Terrain multisport

Les activités

Activités manuelles :

- Origami, Confection set de table, marionnettes, sculptures, autres

Activités sportives :

- Football, Basketball, badminton, autres

Activités découvertes :

- Smirgeomes, Maison de rêves, autres

Les effectifs :

Ecole Maternelle :

76 enfants scolarisés, **52 enfants inscrits aux activités du vendredi, soit 75 % de l'effectif**

Participation moyenne : 40 enfants

Ecole Elémentaire :

119 enfants scolarisés, **101 enfants inscrits aux activités du vendredi, soit 85 % de l'effectif.**

Participation moyenne : 80 enfants

Questions posées :

- Pourquoi il y a des enfants exclus :

Réponse : il n'y a pas eu des enfants exclus. Il y a eu un enfant très perturbateur, et non demandeur des activités. Après rencontre avec la maman, cette dernière a décidé de ne plus inscrire l'enfant aux activités du vendredi après-midi. Il est rappelé à cette occasion qu'un règlement intérieur (en pièce jointe) a été établi et remis à chaque parent. Il est évident que les enfants doivent respecter les consignes.

- A revoir : le rangement des cartables le vendredi après-midi. Trouver des endroits afin que les sacs ne soient pas volés, et que les enfants les récupèrent rapidement en fin d'après-midi.
- Un représentant de parents soulève le langage non adapté d'un animateur envers les enfants. Les élus vont redonner les consignes à l'équipe d'animation.
- Petit débat sur le problème de la violence, en général (à l'école et pendant les NAP).
- Après un tour de table, il en ressort un bilan globalement positif : les enfants sont satisfaits des activités proposées, les animatrices sont satisfaites de leurs nouvelles missions. Pas de réaction particulière de la part des parents. Les enseignants apprécient la nouvelle répartition de la semaine, à savoir 5 matinées d'enseignement. Ils n'ont pas remarqué de fatigue plus importante chez les enfants.
- A noter, deux bénévoles proposent jusqu'aux vacances de Noël une activité Origami et peinture.

Le Comité de Pilotage se réunira au printemps 2015.

N. Mercier